

Territoires de la danse

n + n corsino

La danse est un art migrant. À la différence du nomade qui transporte son territoire avec lui, la danse crée son territoire là où elle existe. L'extraterritorialité que procure la danse n'a rien d'une traversée topographique de frontières, mais elle vient affirmer la singularité des actes du danseur. Historiquement cet art s'est professionnalisé à partir des XV^e et XVI^e siècles transformant en art savant une pratique populaire et sacrée, et s'est niché écologiquement dans les espaces que les autres arts lui laissaient : opéra, théâtre. Les nominations récentes de lieux portant la mention « maison » ou « centre » de danse ne parviennent à la contraindre dans des espaces ad hoc. Elle échappe aux enfermements. Un art sans lieu préétabli mais pas utopique, défini par une localisation non fixée qui engendre une autre particularité : c'est aussi le seul qui ne possède pas d'adjectif, on ne peut l'adjoindre. Chorégraphique existe mais ce n'est pas la même chose : on peut chorégraphier d'autres objets que le corps et toute danse n'est pas